

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 9 novembre 2017

Date d'affichage 9 novembre 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 22 (+ 7 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20171120-DEL_17_11_15_14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2017

Publication : 20/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le QUINZE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

Excusés : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Quentin GUTTERRES (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à Claude DROUET),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Hélène DEBLOCK a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ECHANGES DE TERRAINS ENTRE LA COMMUNE ET DELTA INTERNATIONAL CORPORATION : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 27 MARS 2007

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2007 autorisant des échanges sans soulte de parcelles situées dans le Parc d'Activités des Ajeux, avec la société OSEO FINANCEMENT,

VU l'avis France Domaine en date du 6 mars 2007,

CONSIDERANT que les acte notariés relatifs à ces échanges n'ont à ce jour pas été signés,

CONSIDERANT que les crédits-baux sur cette propriété immobilière sont à ce jour terminés,

CONSIDERANT que dans ces conditions, il convient de procéder à ces échanges avec la société DELTA INTERNATIONAL CORPORATION,

CONSIDERANT la demande d'actualisation sollicitée auprès des services France Domaine, et restée sans réponse,

CONSIDERANT que les modalités relatives à ces échanges sont les suivantes :

- Parcelles cédée par la Ville à Delta International Corporation
 - ZD n° 238 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 16 m²
 - ZD n° 239 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 27 m²
 - ZD n° 240 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 342 m²
 - ZD n° 241 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 535 m²
 - ZD n° 253 (Ex ZD n° 109) pour une superficie de 142 m²

- Parcelles cédées par la Société DELTA INTERNATIONAL CORPORATION à la Ville :
 - ZD n° 246 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 88 m²
 - ZD n° 247 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 22 m²
 - ZD n° 248 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 64 m²
 - ZD n° 249 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 475 m²
 - ZD n° 250 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 208 m²
 - ZD n° 252 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 204 m²

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

- Décide de modifier la délibération du 27 mars 2007 et d'autoriser ces échanges de parcelles entre la Ville et la société DELTA INTERNATIONAL CORPORATION (ou tout autre organisme se substituant),
- Prend acte que :
 - Ces échanges seront effectués sans soulte, conformément au terme de la délibération du 27 mars 2007,
 - Les parcelles concernées par ces échanges sont les suivantes :
 - **Parcelles cédée par la Ville à Delta International Corporation :**
 - ZD n° 238 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 16 m²
 - ZD n° 239 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 27 m²
 - ZD n° 240 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 342 m²
 - ZD n° 241 (Ex ZD n° 126) pour une superficie de 535 m²
 - ZD n° 253 (Ex ZD n° 109) pour une superficie de 142 m²

 - **Parcelles cédées par la Société DELTA INTERNATIONAL CORPORATION à la Ville :**
 - ZD n° 246 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 88 m²
 - ZD n° 247 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 22 m²
 - ZD n° 248 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 64 m²
 - ZD n° 249 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 475 m²
 - ZD n° 250 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 208 m²
 - ZD n° 252 (Ex ZD n° 106) pour une superficie de 204 m²
 - Le reste de la délibération du 27 mars 2007 reste inchangée (modalités financières, frais d'acte notarié...)
- Autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer l'acte notarié qui en découlera ainsi qu'à effectuer toute(s) démarche(s), signer tout document et régler toute(s) facture(s) permettant de mener à bien cette opération.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU